

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2015

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, IDOPE, LABORDE, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme BESSONNEAU, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, Mme SARTOLOU, UTHURRY, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, Mme MIRANDE

<u>Pouvoirs</u> :	Anne VOELTZEL	à	André BERNOS
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Sandrine HIRSCHINGER	à	Bernard AURISSET
	Marc OXIBAR	à	Michel ADAM
	Hervé LUCBEREILH	à	Daniel LACRAMPE
	Dominique FOIX	à	Denise MICHAUT
	Gérard ROSENTHAL	à	Maylis DEL PIANTA
	Marylise GASTON	à	Bernard UTHURRY
	Jean-Pierre TERUEL	à	Martine MIRANDE

Suppléants : Daniel MEDOU-MARERE suppléant de Christophe GUERY

Excusés : Pierre CASAUX-BIC, France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Fabienne MENE-SAFRANE, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES

**REÇU**

RAPPORT N° 151217-01-ADM- le 23 DEC. 2015

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON STE MARIE

#### ASSURANCES : ENGAGEMENT D'UNE CONSULTATION

M. AURISSET précise qu'afin de réaliser des économies, il est envisagé de renégocier l'ensemble des contrats d'assurances nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité.

Aussi, une consultation a été engagée dans le cadre de la procédure adaptée du Code des Marchés Publics, en vue de signer des marchés d'une durée d'un an reconductible. La dévolution se fera en 6 lots :

- 1) Dommages aux biens
- 2) Responsabilité civile
- 3) Véhicules à moteur
- 4) Auto-collaborateurs
- 5) Régime statutaire décès
- 6) Régime statutaire maladie

Où cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité**

- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager la consultation pour les diverses assurances nécessaires au fonctionnement de la collectivité et signer les contrats correspondants

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 17 Décembre 2015

Suivent les signatures

Affiché le 29.12.2015

Le Président



Daniel LACRAMPE



**REÇU**

le 23 DEC. 2015

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON STE MARIE